



Bicentenaire

du Temple de Vébron

| L'instant BD

Estrassinnet
de Sylvain Pongi

Page 2

| Le calendrier

La foire
d'Anduze

Page 9

| Histoire, toponymie

Anecdotes et biographies
d'Alais

Page 12

| Un personnage, un lieu

Paul Privat
Le camp des Balmes

Page 14

BICENTENAIRE DU TEMPLE DE VÉBRON

29 juillet 2023

Par Olivier Poujol

Le bicentenaire du temple de Vébron a été célébré le 29 juillet dernier devant une assemblée nombreuse réunie au temple du village. Alain Argilier, maire de la commune, Michel Gras, pasteur de l'Église protestante unie de France, Nicole Martin, présidente de la communauté locale, ont pris la parole. Des passages du sermon prononcé pour le centenaire du temple par le pasteur Samuel Vincent furent lus par Zoé Gérard-Hirne. Olivier Poujol fit une intervention historique, dont voici le texte.

Trois sentiments me viennent au cœur au moment de vous parler du vieux temple et du temple neuf de Vébron.

Le sentiment de vivre avec vous une fête, une fête exceptionnelle car elle est à la fois une fête d'Église et une fête de la commune de Vébron.

Le privilège de parler après Samuel Vincent, pasteur à Viane dans le Tarn, qui célébra le centenaire du temple le dimanche 29 juillet 1923. Devant un temple plein, sa grande voix fit trembler les vitres et les badauds rassemblés sur la route ne perdirent pas un mot du sermon, rapporte Pierre Poujol dans ses souvenirs.

L'émotion d'avoir à évoquer un bâtiment qui pour beaucoup d'entre nous jalonne nos vies familiales dans ses moments de bonheur, de grande joie et dans ses moments d'infinie tristesse.

La communauté de Vébron, comme toute la vallée du Tarnon, mis à part la reculée du ruisseau de Fraissinet, passa à la Réforme autour de 1561, date ronde, date à retenir. La vallée du Tarnon où sont dressées deux églises: celle de Florac et celle de Saint-Laurent-de-Trèves et Vébron devint presque unanimement protestante. Selon la tradition orale, conservée à Fraissinet, les habitants de Fraissinet-de-Fourques se rendirent en procession, derrière une croix, au-devant de Théodore de Bèze, en personne, suivi des habitants de Vébron qui

voulaient les gagner à la nouvelle religion. La rencontre aurait eu lieu sur le pont enjambant le ruisseau de Fraissinet, à mi-chemin entre Vébron et Fraissinet. Les habitants de Vébron firent demi-tour. Une église dressée avait un pasteur et un consistoire (conseil presbytéral ou des Anciens). Quand il y a des protestants épars, c'est une église plantée. Retenons les noms des deux premiers pasteurs ayant desservi les Vébronais en notant qu'ils ne résidaient pas à Vébron qui ne possédait pas de temple.

Jean Fornier est le premier pasteur connu desservant Vébron. Protégé par le seigneur de Barre, Charles de Taulignan, il s'installe au Rey, hameau dans une position stratégique sur la can de l'Hospitalet où il lui était facile de rayonner à cheval ou à pied vers Saint-Laurent, Vébron ou Rousses.

Jean de Ulmo fut le deuxième pasteur de Vébron. Il s'installe dans la vallée du Tarnon au moulin de Grategals pour desservir Saint-Laurent-de-Trèves, Vébron et Rousses.

Un pasteur s'installera définitivement à Vébron, aux envi-



rons de 1600 quand Jean de Ulmo fut remplacé par Pierre Diaque.

Au XVI^e siècle, dans les quarante premières années de la Réforme, il n'y a pas de temple à Vébron.

Les consuls de Vébron avaient installé un temple au début du XVII^e siècle (vers 1606-1608) dans la grange de la dame Almueis, près du château du seigneur du Bouchet de Broussous. Ce premier temple, contemporain de celui de Barre, fit son office pendant soixante-dix années environ.

Le temple se révéla trop petit et fut agrandi en 1674. Les travaux furent effectués par un maître maçon de Saint-Germain-de-Calberte, nommé Jacques Creissent. Des travaux d'aménagement intérieur: bancs du temple, parterre et galeries, furent poursuivis jusque dans les années 1680. La communauté de Vébron continue de grandir. Le protestantisme y est encore conquérant.

Le temple était donc voisin du château du village, ou château du Bouchet de Broussous. C'était un bâtiment rectangulaire dont le fond était proche du château du village et les deux portes tournées vers la maison Galtier. Entre le mur des portes et le mur du fond, la toiture était portée par un grand arc de maçonnerie médian. Cet arc portait une toiture à deux pans. Au long des murs blanchis à la chaux courait une galerie (en bois?). La chaire du ministre et la table sainte tournaient le dos au château. Il y avait un petit clocher carré. On devait donc apercevoir le vieux temple de la place du village située un peu en dessous. Le temple était donc à l'emplacement de la petite cour attenante à la façade d'entrée du château du village.

Le temple était identique à celui du Collet-de-Dèze, seul temple conservé de la série des temples du midi cévenol et bas-languedocien à arc médian central. Dans cette série de temples identiques on rappellera les temples de Marvejols, Florac, Saint-Germain-de-Calberte, Anduze, Lasalle, Alès, le grand temple de Nîmes ou temple de la Calade dont la dédicace fut faite par le pasteur de Chambrun (originaire de Marvejols), ainsi que le grand temple d'Orange. Le 4 septembre 1685, un jugement du présidial de Nîmes interdit l'exercice de la Religion Prétendue Réformée à Vébron, ordonne la démolition du temple, et interdit au pasteur Chavanon d'exercer son ministère. Chavanon, son épouse Marie Aurès, leurs enfants âgés de moins de sept

ans, partirent à Genève. On utilisa la vieille affaire de Marie Lagette, une relapse qui avait été admise au prêche.

Le temple fut démoli tardivement par rapport aux temples de la plaine et à ceux des basses Cévennes. Les protestants de Vébron avaient pu célébrer leur culte jusqu'à quelques semaines avant l'édit de révocation de Fontainebleau (18 octobre 1685).

Les pierres du temple ont servi en grande partie à la reconstruction ou plutôt à l'agrandissement de l'église de Vébron. On les retrouve dans les murs de la vaste nef de l'église, plus haute que le petit cœur roman d'origine qui a été conservé. La vaste nef est achevée en 1689. La superficie de l'église fut quintuplée. Ce fut un des plus grands agrandissements des églises du diocèse de Mende et le coût de cet agrandissement fut aussi un des plus élevés du diocèse (supérieur même à l'agrandissement de l'église de Florac).

L'emplacement rasé du temple ne reçut pas de constructions nouvelles et il reste aujourd'hui assez largement un espace vide.

Les habitants de Rousses n'ont eu que très tardivement un temple et pour très peu de temps.

Claude de Pelet, père de François de Pelet, donne un terrain pour le temple de Rousses le 9 mai 1655, à proximité (sous) le château neuf de Rousses, provenant de la famille de La Mare et de la succession Marin. Il baille le prix fait du temple pour 600 livres (contrat reçu par Puech, notaire à Vébron). Le temple est achevé en 1656.

Le temple fut démoli, après seulement quelques années d'exercice (huit années), dès 1663, dans l'application à la rigueur des clauses de l'Édit de Nantes. Le temple de Saint-Laurent-de-Trèves fut démoli au même moment.

On ne connaît plus l'emplacement précis du temple de Rousses. On sait que le chef camisard Henry Castanet a prêché en février 1703, devant un millier de personnes sur « les masures du temple, au-dessous du château ». Le temple devait se trouver au bas d'un près, sous le château, proche de la rivière du Tarnon, sans doute à vue du château vieux de Rousses, dont les ruines se trouvaient sur un éperon rocheux, au-dessus des premiers lacets de l'actuelle route montant à Massevaques.

Il n'y a plus de temple à Vébron pendant presque cent quarante ans.

On le comprend pour la période 1685-1789 où l'exercice du culte réformé est interdit: c'est la période du culte au Désert sur laquelle je ne m'étends pas.

On le comprend moins pour la période 1789-1823 après le rétablissement de la liberté de culte par la Grande Révolution.

Rappelons deux moments:

1789: rétablissement de la liberté de culte. Elle sera effective pendant la Grande Révolution, sauf pendant la période de la Terreur où l'on revint au culte clandestin.

Début du XIX^e siècle, rôle de Bonaparte: Concordat et surtout pour les cultes non catholiques, les Articles Organiques (1802: loi du 18 germinal an X).

L'Église réformée devient une église concordataire, reconnue et aidée financièrement par l'État: les ministres du culte



sont des fonctionnaires. C'est l'Église Nationale comme on dit au XIX^e siècle. En réaction, des Églises Libres, détachées de l'État, verront le jour en 1849.

L'Église réformée est réorganisée et découpée en vastes églises consistoriales : la paroisse de Vébron est rattachée à l'église consistoriale de Meyrueis (et non à celle de Florac). L'église consistoriale a deux pasteurs rémunérés par l'État : l'un pour la section de Meyrueis, l'autre pour la section de Vébron, Rousses, Saint-Laurent-de-Trèves.

La construction d'un temple à Vébron, et d'un autre à Rousses, date donc de la Restauration, du règne du roi Louis XVIII, du retour à la monarchie !

Pourquoi ce si long délai : presque trente-cinq ans après 1789 ?

Les protestants des Cévennes ne se sont pas précipités dans les temples après le rétablissement de la liberté de culte. Ils sont restés très longtemps attachés au culte en plein air, à l'extérieur, souvent sous les châtaigniers, ou dans des remises. Ils ont mis beaucoup de temps avant de se décider à construire de nouveaux bâtiments. L'annuaire ou répertoire ecclésiastique à l'usage des églises réformées et protestantes de l'Empire Français (Rabaut le jeune, 1807) enregistre que dans les communes de Saint-Laurent-de-Trèves, Vébron, et Rousses, le culte se célèbre en rase campagne. Il en est de même à Barre. Dans les hautes Cévennes, entre Cévennes et Causses, ce furent les protestants de Meyrueis qui les premiers reconstruisirent leur temple, inauguré en 1804, mais le bâtiment initial se fissura et devra être à nouveau reconstruit, puis ce furent les protestants de Vébron et de Rousses, et enfin les protestants de Florac et de Saint-Laurent-de-Trèves. Le temple de Florac est daté des débuts de la monarchie de Juillet, soit dix années après la dédicace du temple de Vébron. En 1850, les protestants de Saint-Laurent-de-Trèves célébraient encore le culte dans une remise. Cette longue abstinence de temples est révélatrice de ce qu'étaient (et sont encore) les temples pour nos aïeux : une église pour vivre peut se passer de temples. La vie d'église fut ardente et riche pour la période du Désert quand l'église avait été privée par force de ses bâtiments. Y suppléaient les cultes au Désert ou les cultes de maison. Le temple est bien utile quand il peut exister, mais ce n'est pas un bâtiment sacré, un sanctuaire consacré.

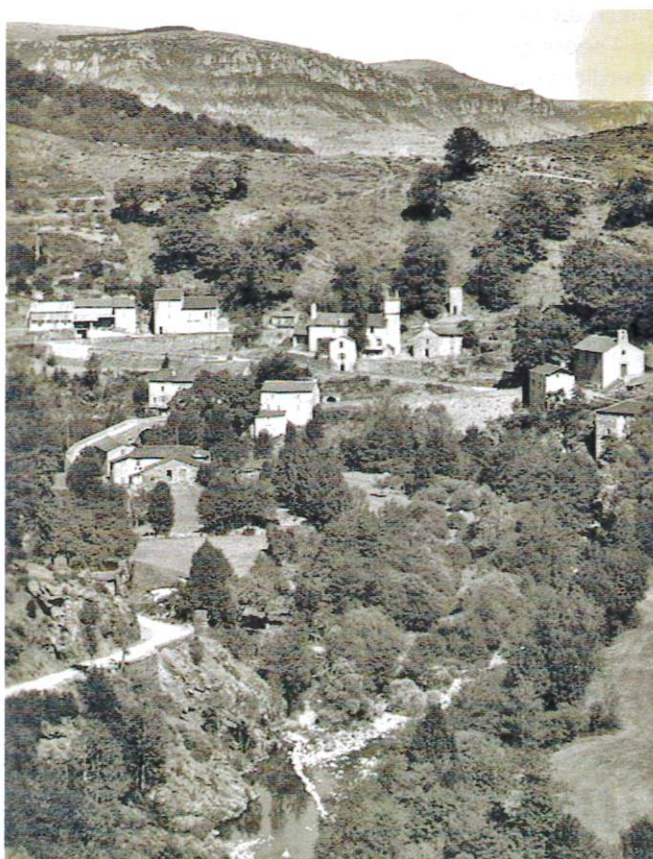
En étant si longtemps attachés au culte en plein air, les Cévenols du début du XIX^e siècle avaient peut-être le sentiment de vivre dans les pas de leurs parents, grands parents, arrière-grands-parents. Ils continuaient le Désert Héroïque, puis ce que l'on a appelé le Second Désert, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, où les cultes, connus des autorités, étaient de fait tolérés. Peut-être avaient-ils l'impression qu'en construisant de nouveaux temples, une page du passé des huguenots se tournait ? Les pasteurs utilisèrent souvent l'argument utilitaire de l'état du ciel pour faire rentrer leurs fidèles dans des temples : « *L'intempérance des saisons dérangeait souvent nos saintes assemblées, désormais nous pourrions rentrer par tous les temps dans les parvis du seigneur* » se réjouissait le pasteur Vincent.

Les temples de Vébron et de Rousses furent édifiés au début du long ministère de François Vincent. François Vincent est né en 1785 à Meyrueis. Il est un des fils de Jean Vincent, dit Laville, parti faire fortune dans les plantations de café et de coton d'outre atlantique, mort à Saint Do-

mingue lors de la révolte des esclaves de 1791. Il fut élevé par sa mère Jeanne Belon. Il fut étudiant au séminaire de Lausanne de 1801 à 1805, un des derniers étudiants du séminaire d'Antoine Court. En 1806, il est suffragant du vieux pasteur André Molines, décédé le 6 décembre 1807 à Carnac (entre Les Vanelles et Rousses) où il résidait. Il devient alors pasteur de Vébron et le restera jusqu'à sa mort en 1863. Il est secondé à partir de 1836 par son fils Adolphe Vincent. Celui-ci, comme second pasteur, est plus particulièrement affecté à Rousses. François Vincent a épousé à Vébron en 1812 Henriette Atger, de la ferme du Rey située sur la can de l'Hospitalet à l'embranchement de la route de Barre. Il est le beau-frère du capitaine Pontier, un brave des guerres de l'Empire, qui a épousé Louise Atger, sœur d'Henriette. François et Henriette sont à l'origine de la dynastie des pasteurs Vincent qui exercèrent leur ministère à Vébron de 1806 à 1906 : François, Adolphe, Casimir, Paul, auxquels il faut joindre Antony Vincent pasteur à Genève et Samuel Vincent qui célébra le centenaire du temple de Vébron en 1923.

Les protestants de Vébron ont reconstruit leur temple en trois ans à peine, de 1820 à 1823. La construction du temple fut appuyée par des subventions des gouvernements de la Restauration. Le 24 septembre 1820, le pasteur Vincent annonce que le gouvernement a attribué la somme de 1 500 francs à l'Église réformée de Vébron comme premier secours pour la construction d'un temple. Le pasteur Vincent ouvre une souscription auprès des paroissiens pour financer la construction. M. Lozeran de Fressac, ancien préfet du département de la Lozère qui habitait le château du village, s'inscrit en tête pour la somme considérable de 1 800 francs, suivi de M. Daniel Teissier, maire de Vébron, qui donne 600 francs et d'autres notables moins fortunés :

Les Rousses, le village et le temple à droite



M. Carrière pour 160 francs, le capitaine Pontier pour 150 francs, M. Jean Roux pour 100 francs et ainsi de suite jusqu'à concurrence de 159 souscriptions. Quelques chefs de famille s'engagent à contribuer en nature à la construction du temple sous forme de journées de bœuf, de mulet ou de travail personnel. En tout, 189 chefs de famille ont donné leur argent ou leur travail. Des fidèles contribuèrent aussi à l'approvisionnement en matériaux: les dons en poutres et en bois sec pour le couvert du temple furent un apport très précieux (la bâtisse, comme disait le pasteur Vincent, fut couverte à l'automne 1823).

La place des bancs dans le temple, où le nom de famille des paroissiens était inscrit, fut disposée en fonction de l'importance des souscripteurs. Le parquet du temple, comme on disait, comportait en tête le banc des Anciens, puis en alignement dans le temple, les bancs des paroissiens, de part et d'autre de l'allée centrale, les plus démunis se trouvant en arrière, fort éloignés de la chaire. Paul Arnal, pasteur de Vébron à la fin du siècle et au début du XX^e siècle, provoqua une petite révolution en mélangeant les bancs du temple. Je ne sais s'il y avait des bancs pour les « visiteurs », les fidèles venus d'autres paroisses. Lors d'importantes célébrations, l'assemblée remplit la galerie de bois ceinturant la moitié avant de l'édifice.

Le temple de Vébron avait coûté 18 750 francs, avec en premier la participation des paroissiens, puis une aide de la commune de Vébron et enfin les secours du gouvernement en deux fois. Le comte René de Bernis, député de la Lozère, que le pasteur Vincent rencontre à son château de Salgas et avec qui il échange une correspondance suivie quand il se rend à Paris, a joué un rôle déterminant dans l'octroi de cette faveur royale. Les églises réformées évitaient cependant d'avoir recours aux aides exceptionnelles des gouvernements de la Restauration pour autre chose que des intérêts matériels. Le consistoire de Meyrueis ne manifesta pas une belle unité lors de la reconstruction des temples de Vébron et de Rousses. Les protestants de la section de Meyrueis n'ont pris aucune initiative pour soutenir les protestants de la section de Vébron. Ils apparaissent, à la lecture des registres du consistoire, avoir été réservés, peut-être jaloux, et même parfois moqueurs. En 1822, le consistoire relève *« que les protestants de la section de Vébron ont cru devoir entreprendre la construction de deux temples; qu'ayant plutôt consulté leur zèle que leurs ressources, ils se trouvent arrêtés dans leur entreprise si le gouvernement ne vient pas à leur secours »*. Pour leur défense, ils sont empêtrés depuis environ 20 ans dans des problèmes liés à la reconstruction de leur temple, financé à leurs frais, et *« ils n'ont pu parvenir encore à le perfectionner »*.

Le temple est vaste (337 m² pour 400 personnes). Sa construction correspond à la période de plein essor démographique pour les hautes Cévennes et pour la commune de Vébron presque entièrement protestante. Le pasteur Vincent expose en 1822 que la commune de Vébron fournit seule une population protestante de 1146 âmes (sans compter les protestants des communes rattachées de Saint-Laurent et

de Rousses). La commune compte 1289 habitants en 1831. La population continue à augmenter et l'apogée démographique sera atteint un peu avant le milieu du siècle. Une minorité catholique grandit par immigration venue du causse ou du haut Gévaudan.

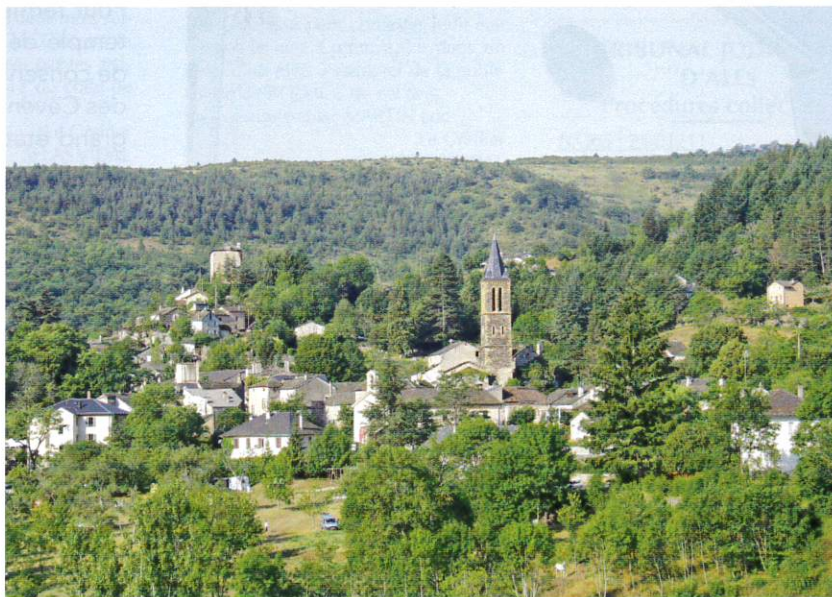
Le temple est installé le long de la nouvelle route Florac-Vébron-Meyrueis (Il faut désenclaver Meyrueis et rattacher Meyrueis et Gatuzières au département de la Lozère). Les travaux de la route départementale n° 8 furent réalisés de 1816 à 1824. Le temple ne fut pas rebâti sur l'emplacement du vieux temple. Une partie des bâtiments collectifs du village s'installe au long de la route: relais de poste, puis la poste, le temple, et plus tard les écoles publiques. Mais l'entrée du temple est vraiment en bordure de route. Il n'y a pas de parvis et l'on se dispersera rapidement dès la sortie du bâtiment. La communauté locale avait d'abord envisagé de placer le temple sur un terrain qui convenait sous tous les rapports. Mais, celui-ci *« touchait à la croix où se rendent les catholiques romains lorsqu'ils font la procession »*: on peut donc supposer un terrain voisinant la place du village. Aussi, *« afin de conserver la bonne harmonie qui a toujours régné ici entre les deux cultes »*, on se décida pour un autre emplacement.

Le temple de Rousses fut édifié au même moment. Le temple est plus petit (234 m²) et fut financé par les paroissiens (qui paraissent s'être passés de secours du gouvernement). Le maire de Rousses, également membre du consistoire de Meyrueis depuis 1819, M. Rouquette, fut le souscripteur le plus important avec un don de 100 francs. Il fut le coordonnateur des travaux du temple de Rousses achevés à la fin de l'année 1822. Les archives de la construction du temple sont conservées dans la famille Rouquette au Prat Nouvel.

Le temple de Vébron fut inauguré en 1823. L'année de l'inauguration du temple d'Anduze où un grand concours de fidèles s'assembla pour une grande fête en octobre, et l'année où s'amorce la construction du temple de Barre. Nous n'avons pas retrouvé le déroulement de la cérémonie de dédicace.

En 1859, pour le jubilé du troisième centenaire de la Réformation, on ajouta, avec l'aide de la commune, un cam-

Vue générale sur le village de Vébron



panile sur le mur pignon de la façade du temple, au-dessus de la grande porte d'entrée, où l'on posa une cloche portant l'inscription: Année du jubilé 1859. François Vincent et Adolphe Vincent pasteurs. Émile Teissier maire. Les protestants de Vébron se chargèrent de l'acquisition de leur cloche. Le sermon de dédicace de cette cloche, toujours en place, fut prononcé par Adolphe Vincent. En 1897, on fit construire une sacristie longeant le bâtiment du temple et contenant aussi la bibliothèque paroissiale. La sacristie du temple a été détruite. La bibliothèque paroissiale a été dispersée ou pillée. Les pasteurs Vincent résidant dans leur maison de Vébron, la paroisse ne possédait pas de presbytère.

Les temples de la vallée du Tarnon furent construits sur le même modèle. Ils sont différents du temple de Meyrueis, octogonal, ou des temples de Lasalle, Les Vans, ou Léziniér (vallée Longue), circulaires.

Les temples de Vébron, Rousses, Saint-Laurent-de-Trèves et Florac sont rectangulaires. Ils ont des superficies et des orientations différentes. La disposition du terrain apparaît comme ayant été le facteur déterminant de l'orientation. Il n'y a pas d'orientation préétablie comme pour une église catholique.

On a dit que ces temples du XIX^e siècle étaient des salles de conférence religieuse. L'essentiel du culte est centré sur l'annonce de la Parole, la prédication, le sermon. À Vébron, les bancs sont alignés face à une chaire monumentale aboutissant de l'allée centrale, avec, au devant, la table sainte ou table de communion. Une bible ouverte de grand format y est posée. Le ministre du culte est juché au haut de cette chaire monumentale adossée à un mur droit,

à une paroi frontale qui ne dessine pas la forme d'une abside. L'assemblée, orientée de l'arrière vers l'avant, se tient en face du prédicateur qu'elle aperçoit sous un lourd abat-voix destiné à mieux réfléchir sa voix à destination de l'auditoire (abat-voix aujourd'hui supprimé).

Samuel Vincent avait du haut de cette chaire, le dimanche 29 juillet 1923, donné la signification du temple protestant: *« Qu'est ce qui frappe dans nos temples ? Leur nudité dont on leur fait un grief et dont nous leur faisons un mérite. Dans nos temples, aucun ornement d'aucune sorte: ni bannières, ni tableaux, ni statues, ni cierges, ni rien de ce qui risque de faire dégénérer le culte en spectacle, et de détourner de Dieu les âmes qui ne doivent tendre qu'à lui. Rien pour les yeux, tout pour l'esprit: une chaire, une Bible, une Table de Communion. C'est tout ».*

Le vaste temple de Vébron est soutenu par de hautes colonnes de pierre calcaire dont on peut regretter que les chapiteaux qui portent un plafond en bois à caissons aient été cachés aujourd'hui par un faux plafond. Mon grand-père, Pierre Poujol, me disait que ces magnifiques colonnes, orgueil du village, rappelaient celles du Temple de Jérusalem.

Le bâtiment est clair, bien éclairé par de larges baies. Il n'y a pas de vitraux. Il faut pouvoir lire au jour les écritures et lire les psaumes: suivre avec sa Bible et chanter en commun. C'est un monde en blanc ou crème et en marron: murs clairs, sol clair de dalles calcaires, et boiseries de la chaire, des bancs, et du tableau de bois sur lequel sont affichés, en blanc sur fond noir, les numéros des cantiques et des « spontanés ».

Le temple de Vébron nous interroge sur les rapports entre le protestantisme et l'art. On a dit que les temples de la première moitié du XIX^e siècle étaient froids et solennels, impersonnels, dénués de tout effet artistique, ou qu'ils ne faisaient pas assez « religieux ». Les bâtisseurs ont cherché à faire vaste (période de plein démographique) et à faire du solide. Ces temples sont en effet de bonne architecture, de plan fonctionnel. Ils répondent à liturgie de l'Église et ont été construits avec une grande sobriété. C'est un art de la justesse, de la simplicité, imprégné d'une grande pudeur.

Nous refusons de dire que ces temples font mauvais ménage avec l'art ou qu'ils ne sont que de « laides boîtes » comme l'ont affirmé certains.

Pour terminer cette évocation, insistons sur le fait que le temple de Vébron a de la chance d'être dans un tel état de conservation après deux siècles. Beaucoup de temples des Cévennes sont moins bien lotis. Certains sont dans un grand état de vétusté et de décrépitude, même s'ils ne sont pas si vieux que cela: ils appartiennent à l'architecture moderne. La situation présente tient à la collaboration entre l'Église réformée et la municipalité qui a permis de gros travaux de réfection intérieure inaugurés en 2001. Auparavant la dernière initiative de la communauté réformée de Vébron, groupant permanents et estivants, avait été la réfection du toit du temple (années soixante). En bonne intelligence réciproque, église réformée et municipalité ont rénové un bâtiment, auxquels tiennent tous les Vébronais, pouvant répondre à sa vocation première culturelle et à une vocation seconde culturelle (dont l'intelligent et séduisant festival vidéo au mois de juillet de chaque année).

Longue vie au temple de Vébron!

